



Van Lanschot

# Rapport sur l'investissement durable 2022

*Van Lanschot Bevek NV*

Société de gestion : CADELAM

Gestionnaire de placements : Van Lanschot Kempen NV,  
succursale belge

Février 2023



# À propos de ce rapport

Le présent rapport résume les activités d'intendance et d'investissement durable du gestionnaire pour 2022 concernant les compartiments\* suivants de Van Lanschot Beveik NV :

- Very Defensive Portfolio
- Defensive Portfolio
- Balanced Portfolio
- Growth Portfolio
- High Growth Portfolio
- Equities DBI-RDT
- Labor et Caritas

Le gestionnaire est un gérant responsable du capital des investisseurs de fonds et utilise son influence pour favoriser une conduite responsable des affaires. Sa mission est de permettre aux investisseurs de fonds de préserver et générer une richesse durable avec une rentabilité économique réelle et un impact environnemental et social positif.

Le présent rapport présente un aperçu général des efforts du gestionnaire en matière de durabilité, y compris des exemples d'engagement des entreprises et le comportement en matière de vote. Il aborde en outre les progrès réalisés pour intégrer pleinement la durabilité dans les compartiments tout au long du processus d'investissement. Enfin, il fait également part des réflexions du gestionnaire sur les tendances plus larges

de l'investissement durable.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les sujets abordés dans ce rapport, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site web : <https://www.vanlanschot.be/nl-be/beleggingsfondsen>

\* Le terme « fonds » désigne un organisme de placement collectif (OPC) ou un compartiment d'un OPC.



# Avant-propos

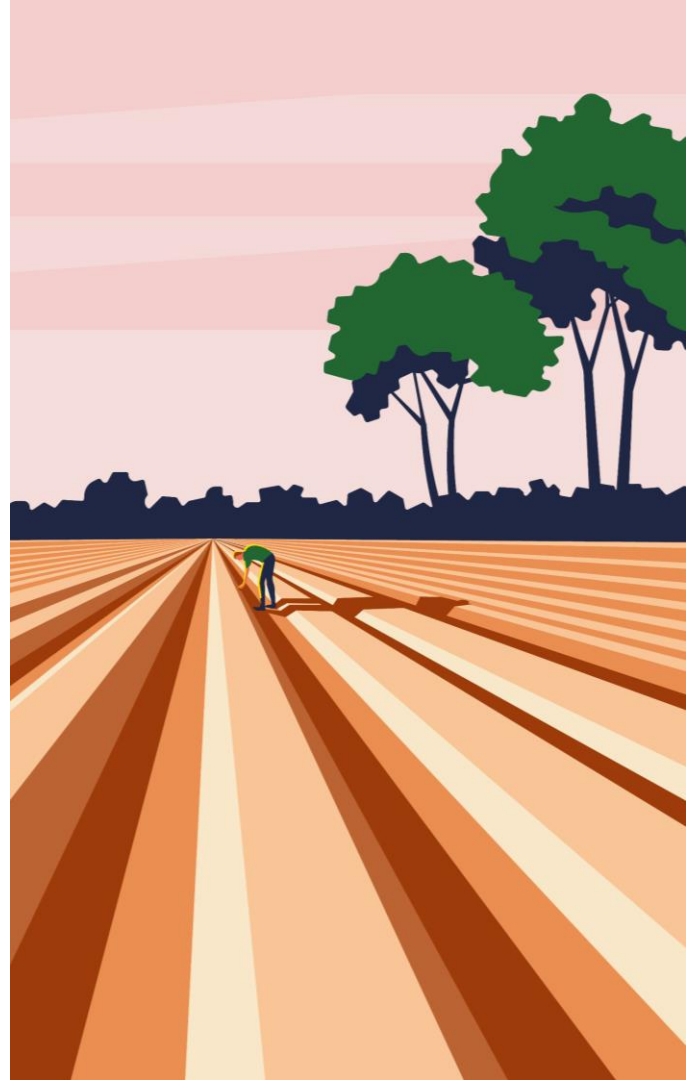
L'UE assume un rôle moteur dans le monde en incitant le secteur financier et les entreprises à investir davantage dans la transition durable par le biais d'un lot de législations durables. Le « niveau 2 » du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est entré en vigueur le 1er janvier 2023 et représente une étape primordiale qui permettra une meilleure information des investisseurs sur les éléments durables des produits financiers. L'ensemble des législations est vaste et ambitieux et introduit de nouveaux termes et indicateurs qui les compliquent encore. Le gestionnaire travaille dur pour comprendre les définitions, les exigences de données et l'applicabilité de la législation à ses différents investissements.

Pour le secteur financier, il s'agit d'une opportunité d'apporter une contribution positive aux problèmes de transition au sens large et d'exercer un impact économique et social positif. En 2023, le gestionnaire se concentrera encore sur le respect des prochaines échéances de publication entourant le SFDR et la

réglementation européenne.

Le gestionnaire a poursuivi ses activités d'engagement au cours de l'année en ligne avec les objectifs de l'entreprise – préserver et créer de la valeur, de façon durable, pour ses clients et pour la société desservie. En 2022, le gestionnaire s'est engagé auprès de 31 entreprises sur des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela représente 30 % des participations à travers les 7 fonds subsidiaires de Van Lanschot Bevek NV couverts dans le présent rapport. Le gestionnaire a voté lors de 96% des réunions soumises au vote (2 pour cent de plus que l'année précédente), ce qui représente un total de 1.380 points votés.

Ce rapport donne un aperçu transparent et détaillé des efforts du gestionnaire en matière de durabilité. Le gestionnaire espère que vous apprécierez la lecture du Rapport sur l'investissement durable 2022.



# Table des matières

Tableau de bord de l'investissement durable	5
Résumé des activités de vote	6
Carte des engagements et des votes	7
Approche et avancement des engagements	8
Implication dans l'engagement collaboratif	12
Cas d'engagements	
TotalEnergies	14
Phillips 66	15
National Grid	16
Iberdrola	17
BMW	18
Lonza Group	19
Coloplast	20
Annexe	
Liste des engagements	23
Processus d'investissement durable	25



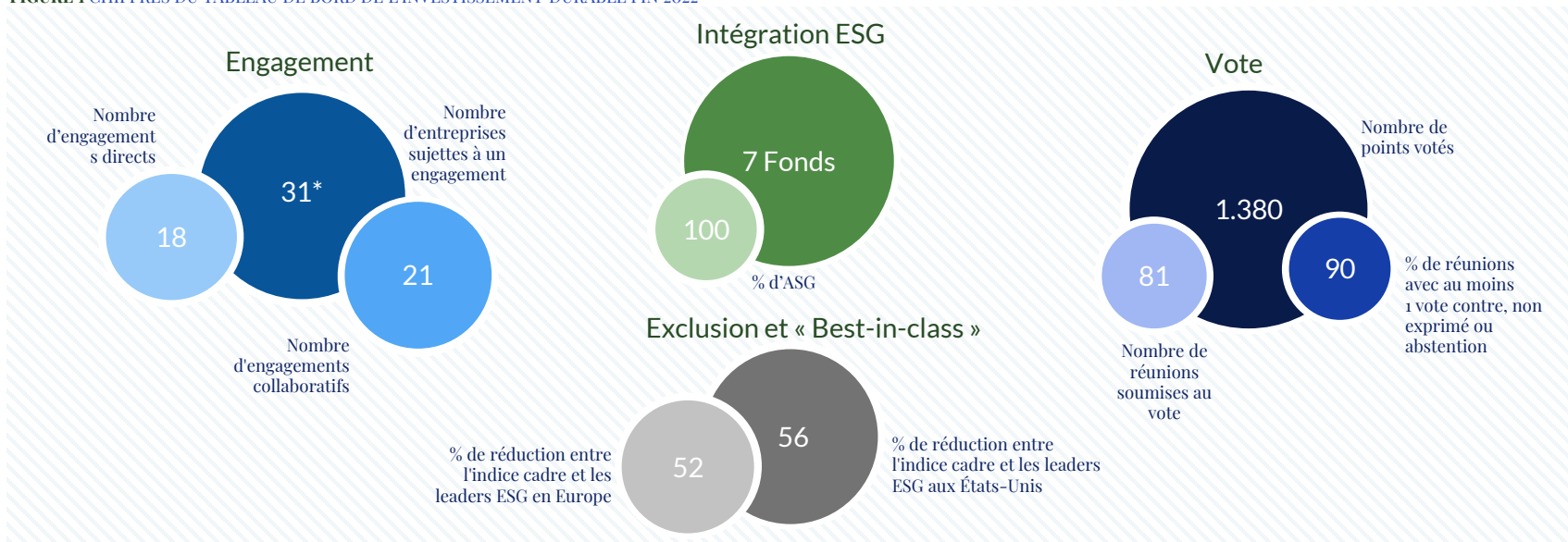
# Tableau de bord de l'investissement durable

Le gestionnaire s'engage à atteindre une création de valeur durable à long terme. Pour ce faire, trois piliers sont utilisés : (1) outre l'application de critères financiers purs dans le processus d'investissement et de (2) différentes stratégies de

durabilité (PMNU, exclusions, intégration ESG et approche « best-in-class »), (3) la société Van Lanschot joue activement son rôle d'actionnaire dans les entreprises dans lesquelles elle est impliquée. Cet objectif est atteint par l'engagement

et le vote. Le tableau de bord présente les chiffres clés et met en évidence les activités du gestionnaire en matière d'exclusion et de processus « best-in-class », d'intégration ESG et d'actionnariat actif (vote et engagement) au cours de 2022.

FIGURE 1 CHIFFRES DU TABLEAU DE BORD DE L'INVESTISSEMENT DURABLE FIN 2022



Source : Van Lanschot Kempen NV et Institutional Shareholder Services, Inc. (ISS) à fin décembre 2022

\*7 entreprises du portefeuille ont fait l'objet d'un engagement à la fois direct et collaboratif

# Résumé des activités de vote

L'exercice du droit de vote est un élément essentiel de l'investissement durable et de l'actionnariat actif. Le gestionnaire vote dans l'intérêt des investisseurs du fonds. Les votes représentent une contribution à la création de valeur à long terme des entreprises en participations à l'échelle mondiale.

La plateforme de vote électronique de Institutional Shareholder Services, Inc. (ISS) qui fournit des recherches personnalisées et des recommandations selon la politique de vote adoptée par le gestionnaire, est utilisée.

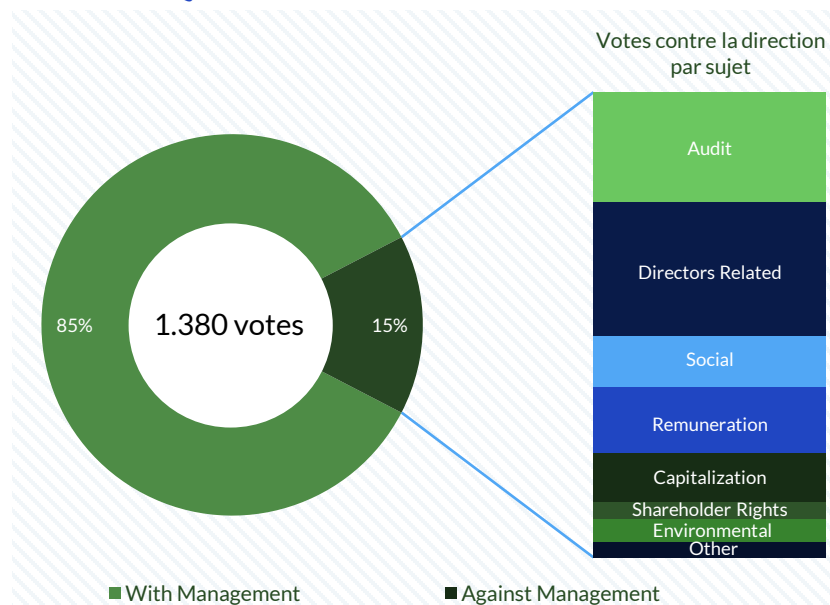
Tout au long de l'année 2022, le gestionnaire a voté au nom des fonds susmentionnés de Van Lanschot Bevek SA. lors de 96 % des réunions soumises au vote, soit 81 réunions d'entreprises distinctes. 76 de ces réunions se sont soldées par au moins un vote contre, non exprimé ou une abstention. Au total, 1.380 points ont fait l'objet d'un vote dans 11 pays. Des votes d'abstention ont été exprimés 8 fois pour donner à la direction le temps de résoudre un problème, en se réservant le droit de voter contre la direction à l'avenir si aucun changement n'est mis en œuvre. Le secteur Financier

compte le plus grand nombre de réunions (14), et celui de l'Énergie le plus petit (2).

En 2022, le gestionnaire a voté 85 propositions d'actionnaires déposées aux assemblées générales. Sur ces propositions, le gestionnaire a voté « Pour » 49 fois, les sujets les plus courants portant sur la gouvernance d'entreprise, dont 8 demandes d'abaissement du seuil de propriété permettant aux actionnaires de convoquer des assemblées extraordinaires et 3 relatives à la rémunération. En 2022, les propositions sociales sont passées à 23, y compris des demandes de publication de lobbying et d'audits sur l'équité raciale. Le gestionnaire a voté en faveur de 9 propositions environnementales.

Le gestionnaire continuera à voter en faveur de structures de gouvernance d'entreprise qui facilitent la responsabilité, l'intendance et la transparence.

FIGURE 2 STATISTIQUES DE VOTE 2022



Source : Van Lanschot Kempen NV et Institutional Shareholder Services, Inc. (ISS) à fin décembre 2022



# Carte des engagements et des votes

En 2022, le gestionnaire s'est engagé auprès de 31 entreprises sur des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance : 18 étaient des engagements directs de Van Lanschot Kempen, le reste étant une collaboration avec des pairs. 7 entreprises ont affiché des engagements à la fois directs et collaboratifs.

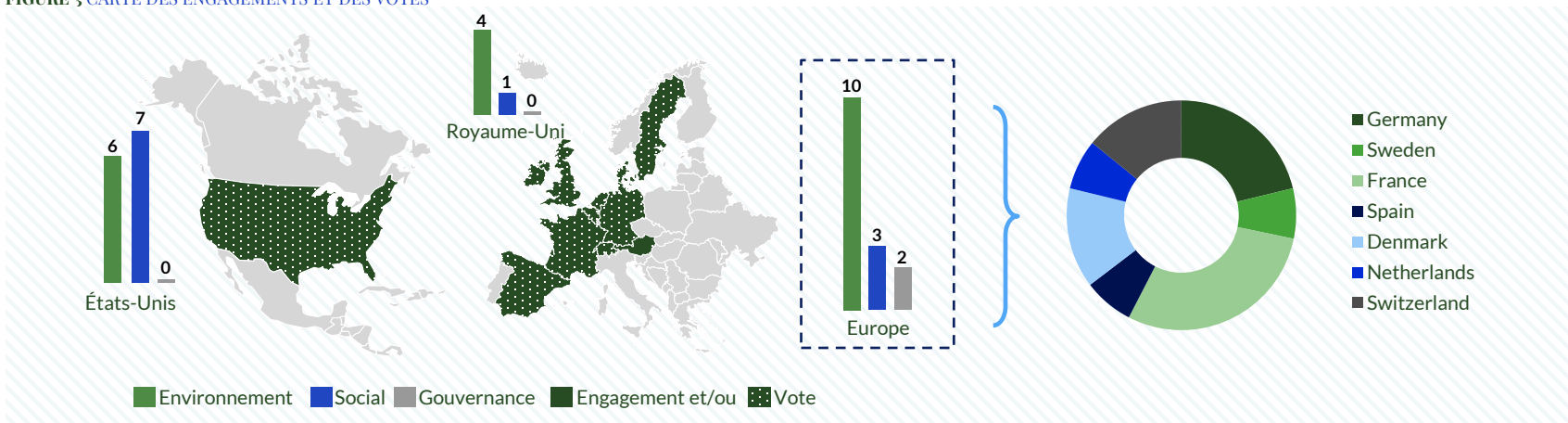
Le gestionnaire répartit les dialogues directs avec les entreprises en deux catégories : « engagements pour la sensibilisation » et « engagements pour le changement ». En 2022, le gestionnaire a collaboré

avec 6 entreprises pour la sensibilisation aux questions ESG. De même, l'engagement pour le changement a été mené avec 12 entreprises sur des sujets ESG, plus souvent axés sur l'environnemental (81 %) que sur le social (11 %) et la gouvernance (8 %).

Le gestionnaire estime que le changement climatique représente l'un des défis actuels les plus importants et occupe une place centrale dans l'organisation. C'est pourquoi une part considérable (61 %) des engagements pris en

2022, directement ou conjointement dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+, a porté sur cette question. Les engagements du gestionnaire sur le climat se concentrent sur les entreprises du portefeuille affichant les pires émissions moyennes de CO2, considérées les plus susceptibles de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Le gestionnaire s'engage auprès de ces entreprises sur des sujets comme leur alignement sur le scénario 1,5°C et la publication des plans d'investissement de décarbonation.

FIGURE 3 CARTE DES ENGAGEMENTS ET DES VOTES



# Approche et avancement des engagements du gestionnaire

## Engagement de sensibilisation

Visé à sensibiliser le public à un problème particulier parmi nos entreprises en participations ou à obtenir plus d'informations sur une entreprise spécifique.

## Engagement pour le changement

Présente des objectifs concrets avec des échéances fixées à l'avance, qui précisent ce que le gestionnaire souhaite réaliser. L'avancement de ces engagements se mesure par les étapes réalisées.

## Politique publique et engagements collaboratifs

Ces engagements visent à améliorer le paysage global des marchés (financiers) et le niveau général des performances ESG dans des secteurs, marchés et zones géographiques spécifiques.





# L'approche des engagements du gestionnaire

Par le biais d'engagements, le gestionnaire vise à encourager des changements positifs dans les entreprises. L'engagement porte sur un large éventail d'aspects stratégiques, financiers, de gouvernance d'entreprise, environnementaux et sociaux pour :

- ✓ S'informer de la stratégie, des politiques et des programmes d'entreprise et améliorer la compréhension d'une entreprise ;
- ✓ S'assurer que les conseils d'administration et les équipes de direction des entreprises assurent une surveillance et une gestion appropriées des risques ESG, et qu'elles saisissent suffisamment les opportunités environnementales et sociales ; et
- ✓ Encourager les entreprises à adopter les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les sujets liés à l'environnement et à la gouvernance représentent les thèmes d'engagement les plus fréquents en 2022. En ce qui concerne les premiers, le changement climatique est de loin le sujet le plus important et le gestionnaire s'attend à davantage d'engagements liés au climat à l'avenir, car le sentiment d'urgence et l'importance des questions climatiques augmentent pour toutes les parties prenantes. Le gestionnaire investit dans des entreprises qui jouent déjà un rôle de premier plan dans le domaine des activités commerciales durables. Par conséquent, les engagements ont pour objectif d'encourager ces entreprises à assumer en permanence leur rôle de leader et à entraîner dans leur sillage les retardataires du secteur.

**FIGURE 5** ENGAGEMENTS DIRECTS RÉPARTIS PAR THÈME 2022

	<i>Environnement</i>	<i>Social</i>	<i>Gouvernance</i>	<i>Total</i>
Engagement de sensibilisation	5	0	1	6
Engagement de changement	9	1	2	12

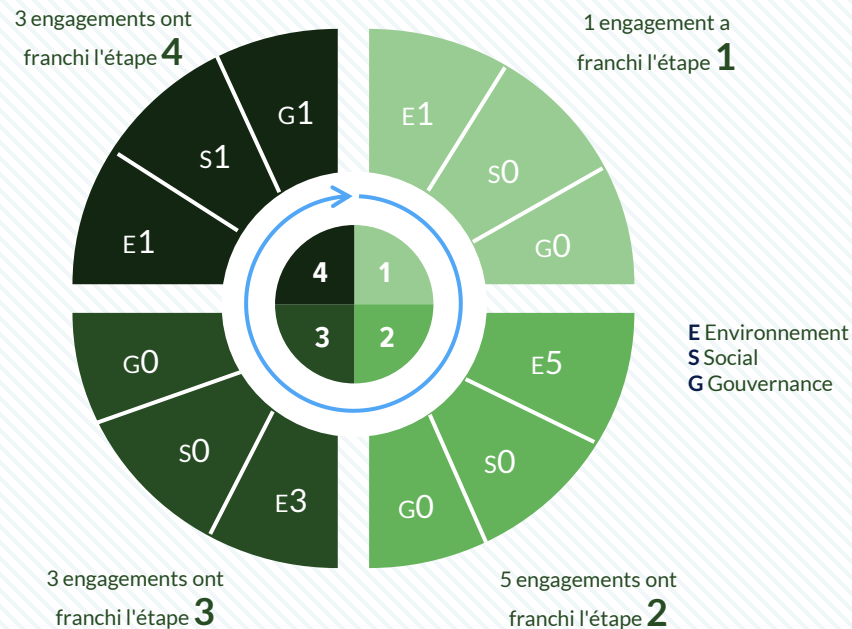
Source : Van Lanschot Kempen NV à fin décembre 2022

# Aperçu des étapes d'engagement

## Méthodologie des étapes

- 1** **ATTIRER L'ATTENTION** : Le gestionnaire identifie les problèmes et les porte à l'attention des membres du conseil d'administration concernés ou de l'équipe de direction d'une entreprise.
- 2** **RECONNAISSANCE PAR L'ENTREPRISE** : L'entreprise reconnaît l'importance du problème soulevé pour elle-même ou ses parties prenantes et s'engage à le résoudre.
- 3** **POLITIQUE DE L'ENTREPRISE** : L'entreprise a développé ou amélioré sa politique pour traiter le problème spécifique.
- 4** **L'ENTREPRISE MET EN ŒUVRE LE PROGRAMME** (clôture de l'engagement) : L'entreprise peut fournir des preuves manifestes que la politique ou la stratégie est pleinement mise en œuvre et que la responsabilité est clairement établie au sommet.

FIGURE 4 RÉSUMÉ DES ENGAGEMENTS POUR LE CHANGEMENT PAR ÉTAPE FIN 2022



Source : Van Lanschot Kempen NV à fin décembre 2022

# Avancement des étapes en 2022

## 6 étapes d'engagement franchies par 5 entreprises

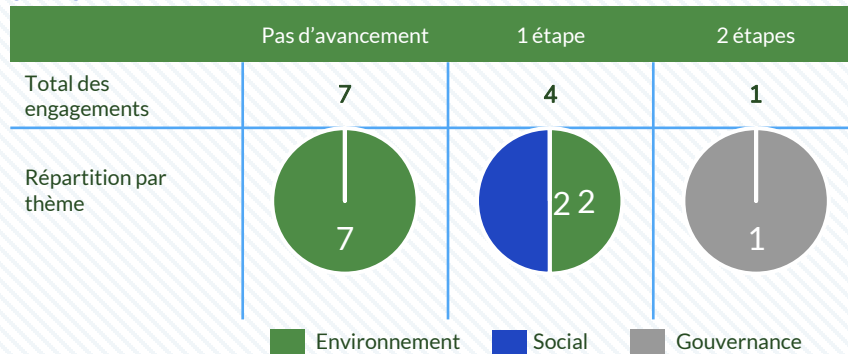
42 % des « engagements pour le changement » menés par le gestionnaire ont franchi de nouvelles étapes en 2022. La Figure 6 montre que les étapes sont réparties entre les questions environnementales (2), sociales (2) et de gouvernance (2). Les engagements qui n'ont pas progressé au cours de l'année peuvent s'expliquer par une stagnation des progrès, mais aussi par le fait que l'entreprise a besoin de plus de temps pour atteindre l'étape suivante. Les engagements environnementaux sur la stratégie d'une entreprise

en matière de changement climatique, par exemple, peuvent requérir plus de temps avant de voir une progression depuis la reconnaissance du problème par l'entreprise (étape 2) jusqu'à l'établissement (étape 3) et la mise en œuvre (étape 4) de la politique. À titre d'exemple, 3 de ces engagements axés sur le climat sont restés à l'étape 2 de janvier à décembre 2022, et 3 autres à l'étape 3. Aux fins de comparaison, la Figure 7 donne un aperçu de l'état des étapes d'engagement en début et en fin d'année.

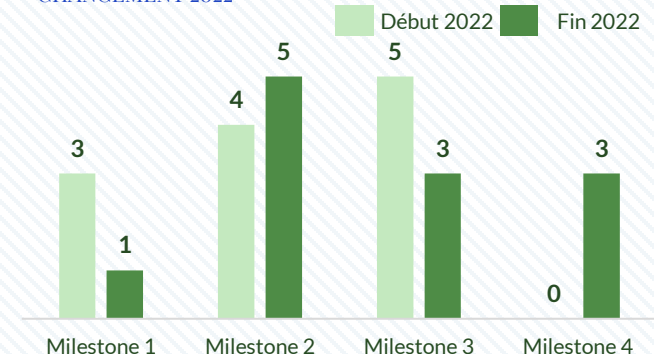
3 engagements ont passé l'étape 4, 2 portant sur des sujets sociaux et 1 sur la gouvernance. Ce dernier concernait le sous-thème rémunération. La réalisation de l'étape 4 signifie que l'entreprise a réussi à mettre en œuvre des politiques de résolution du domaine de préoccupation.

Globalement, des progrès sont toujours enregistrés grâce aux efforts d'engagement et le gestionnaire s'efforcera de renforcer l'évolution positive du dialogue en 2023.

**FIGURE 6 NOMBRE D'ÉTAPES FRANCHIES PAR LES ENGAGEMENTS POUR LE CHANGEMENT**



**FIGURE 7 APERÇU DES ÉTAPES DES ENGAGEMENTS POUR LE CHANGEMENT 2022**



# Participation à l'engagement collaboratif en 2022

Le gestionnaire est membre de plusieurs initiatives d'engagement collaboratif. En 2022, ces engagements ont coïncidé avec 21 de ses entreprises en portefeuille sur des sujets environnementaux (10) et sociaux (11). 6 de ces entreprises ont collaboré directement, les 15 autres collaborant uniquement via des pairs. Parallèlement à l'accent mis sur l'action climatique et la biodiversité, le gestionnaire a collaboré conjointement avec des entreprises sur des questions sociales dans les secteurs Habillement, Technologie et Pharmaceutique. 3 engagements collaboratifs sont décrits ci-après.

## CLIMATE ACTION 100+ (CA100+)

La lutte contre le changement climatique requiert une collaboration mondiale. Initiative majeure d'engagement des investisseurs à l'échelle mondiale, CA100+ y contribue en s'assurant que les entreprises aux plus hautes émissions de GES prennent des mesures nécessaires sur le changement climatique. CA100+ compte actuellement plus de 700 investisseurs représentant plus de 68 000 milliards de dollars d'ASG. Le gestionnaire agit comme investisseur de soutien dans des engagements multiples (National Grid, TotalEnergies, etc.) et considère la possibilité de devenir investisseur principal dans

d'autres engagements.

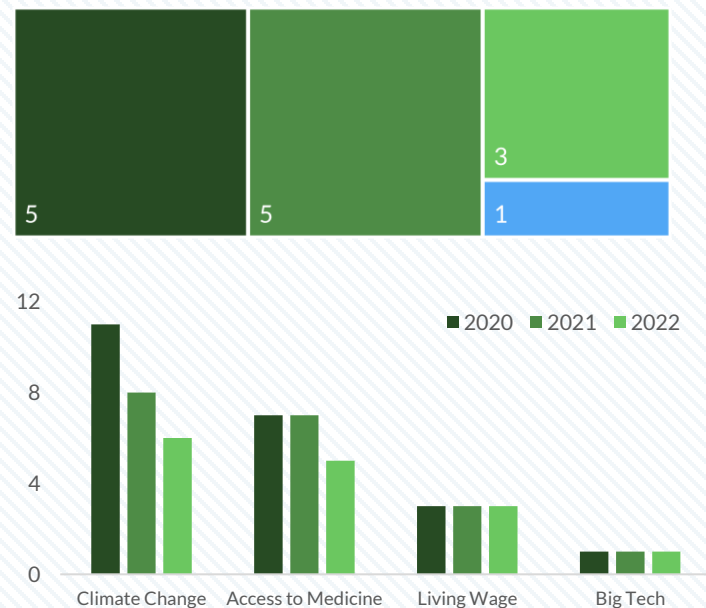
## PLATEFORME « LIVING WAGE FINANCIALS (PLWF) »

Cette plateforme, cofondée par le gestionnaire, est une coalition de 19 institutions financières représentant 6 500 milliards d'ASG et de conseil, qui encourage et surveille les entreprises en participations afin de lutter contre le non-paiement du salaire de subsistance dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Nike est un engagement piloté par le gestionnaire en collaboration avec PLWF. La collaboration avec Nike vise à confirmer l'engagement de l'entreprise de s'assurer que les ouvriers des usines de ses fournisseurs perçoivent un salaire de subsistance.

## ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

En 2022, le gestionnaire a poursuivi son engagement collaboratif avec les sociétés pharmaceutiques sur la nécessité d'une réponse mondiale efficace, juste et équitable au COVID-19, ainsi que sur la tarification équitable et l'accès aux médicaments en général. Le gestionnaire a co-signé des courriers avant des AG, dont un pour l'entreprise en portefeuille AstraZeneca.

FIGURE 8 VENTILATION DES SUJETS SUR L'ENGAGEMENT COLLABORATIF



# Cas d'engagement

**CRITÈRES D'ENGAGEMENT**

Le gestionnaire s'est engagé avec TotalEnergies, demandant à l'entreprise d'aligner sa stratégie sur des scénarios reconnus de la transition énergétique nécessaire à la limitation du changement climatique à +1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Conformément à l'engagement du gestionnaire lui-même sur les objectifs de l'Accord de Paris. Même si l'alignement sur l'accord de Paris est important pour toutes les entreprises, le gestionnaire estime que le secteur Pétrole et gaz en particulier joue un rôle essentiel dans la transition et exhorte ces entreprises à se positionner à l'avant-garde de la transition. Le gestionnaire est convaincu qu'il en va de l'intérêt à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires.

**CONTEXTE**

La stratégie de l'entreprise consiste à se développer en tant qu'entreprise énergétique au sens large, en intégrant le pétrole et le gaz, l'électricité à faible émission de carbone et les solutions de neutralité carbone dans ses activités. Pour réaffirmer cette transition, l'entreprise a revu son nom, de Total à TotalEnergies. En 2020, TotalEnergies s'est engagé à atteindre zéro émission nette en Europe d'ici 2050, et à réduire de 60 % ou plus l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques utilisés dans le monde par ses clients d'ici 2050 (Scope 1+2+3). En mai 2021, elle a étendu l'objectif de zéro émission nette en Europe à l'ensemble des émissions Scope 3 à l'échelle mondiale. La discussion porte principalement sur le risque de « backloading » de cet objectif (c'est à dire que la planification de cette transition par l'entreprise n'est pas suffisamment rapide par rapport aux scénarios de transition +1,5°C.)

**THÈME DE L'ENGAGEMENT**

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. TotalEnergies reconnaît qu'une stratégie à faible émission de carbone procure un avantage concurrentiel qui crée de la valeur à long terme pour ses actionnaires.

E

S

G

**DÉVELOPPEMENT****ÉTAPE****Positif****OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT**

- x Objectif d'intensité de réduction du carbone conforme au scénario +1,5°C et création d'objectifs intermédiaires absolus vérifiés en externe.
- x Incorporation du scénario +1,5°C de l'AIE dans la planification des scénarios climatiques.
- x Inclusion du Scope 3 dans la mesure de la réduction des GES du STIP et augmentation de la pondération pour qu'elle corresponde aux paramètres financiers.
- x Publications supplémentaires sur les dépenses d'investissement et les plans de décarbonation zéro net.
- x Divulgation d'évaluations complètes sur l'alignement de leurs associations commerciales sur l'Accord de Paris.

**RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT**

- x En mars 2022, TotalEnergies a publié son rapport de progrès sur la durabilité et le climat le plus récent qu'elle a soumis au vote consultatif de ses actionnaires. Comme ses objectifs sont concentrés en fin de période et, selon le gestionnaire, non alignés sur le scénario de transition énergétique 1,5°C, le gestionnaire a voté contre ce point de l'agenda.
- x Avec un groupe d'autres membres détenant des actifs hollandais, le gestionnaire a tenté de mettre la résolution « Follow-this » à l'agenda de la même AG pour amener d'autres investisseurs à exprimer leur malaise envers la stratégie d'atténuation du changement climatique de TotalEnergies. Malheureusement, cette résolution a été rejetée par le conseil d'administration de l'entreprise.
- x Le gestionnaire poursuit le dialogue avec la direction de l'entreprise et lui demande d'aligner sa stratégie sur des scénarios reconnus de la transition énergétique nécessaire à la limitation du changement climatique à +1,5°C par rapport au niveau préindustriel.
- x En outre, le gestionnaire a exprimé ses préoccupations sur l'impact potentiel du projet Eastern Africa Crude Oil Pipeline dans lequel TotalEnergies est impliqué.

**PROCHAINES ÉTAPES**

- x Continuer à encourager et à inciter TotalEnergies à avancer dans ses engagements et sa stratégie en matière de changement climatique.

**ENTREPRISE**

TotalEnergies est une société pétrolière et gazière mondiale intégrée qui explore, produit et raffine le pétrole. Elle opère dans quatre segments : Exploration et production, Gaz, énergies renouvelables et électricité, Raffinage et produits chimiques, Marketing et services.

**PAYS**

France

**SECTEUR**

Pétrole et gaz intégrés

**CAPITALISATION BOURSIÈRE**

Grande capitalisation

**ENJEU**

Limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5°C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle.

**MATÉRIALITÉ**

La matérialité provient en partie de la définition d'ambitions en accord avec Paris.

**RISQUE**

Le risque que la stratégie en matière de changement climatique ne soit pas suffisamment alignée sur l'accord de Paris ou ne permette pas d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

**RECHERCHE ESG DE MSCI**

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : A (ESG MSCI)

**DATE D'ENGAGEMENT**

Décembre 2020

**DERNIÈRE MISE À JOUR**

Décembre 2022



## CRITÈRES D'ENGAGEMENT

Engager Phillips 66 dans sa stratégie de lutte contre le changement climatique et encourager de nouvelles améliorations en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris. Comme les entreprises de l'industrie pétrolière et gazière ont tendance à être les plus grands contributeurs aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, le gestionnaire souhaiterait que Phillips 66 établisse une transition claire vers la décarbonation et divulgue des objectifs de lutte contre le changement climatique.

## CONTEXTE

Le gestionnaire a contacté Phillips 66 en 2021 pour discuter de la position et de la stratégie de l'entreprise en matière de changement climatique. À l'époque, Phillips 66 avait publié son premier rapport de développement durable intégrant une analyse de la TCFD. L'entreprise ne disposait ni d'objectifs de réduction des émissions ni de ventilation des investissements en capital alloués à des projets à faible émission de carbone. En 2022, des progrès ont été réalisés sur ces deux objectifs. Phillips 66 s'emploie actuellement à développer son activité de carburants renouvelables par la conversion d'une raffinerie en installation de diesel entièrement renouvelable. Le gestionnaire plaide finalement pour un engagement global à long terme de zéro émission nette de GES, assorti d'objectifs intermédiaires. En 2021, Phillips 66 a fixé des objectifs de réduction des émissions pour 2030 pour les scopes 1 – 3 et, en 2022, des objectifs 2050 pour les scopes 1 + 2. Le gestionnaire préconise également de lier la rémunération du conseil d'administration de Phillips 66 à la réalisation de ces objectifs.

## THÈME DE L'ENGAGEMENT

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. Phillips 66 reconnaît ESG comme point déterminant de sa stratégie globale et publie donc des informations sur sa stratégie en matière de changement climatique.

E

S

G

## DÉVELOPPEMENT

## ÉTAPE

### Positif



## OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

- Les objectifs GES à court, moyen et long termes, doivent être conformes à un scénario de 1,5°C. Vérification de ces objectifs en externe.
- Divulguer plus poussée du plan de décarbonation et du capital alloué pour soutenir cette transition.
- Inclure explicitement les paramètres climatiques dans la rémunération et faire correspondre leur pondération à celle des paramètres financiers.
- Publications plus détaillées sur la planification du scénario climatique.
- Divulguer des évaluations complètes sur l'alignement des associations commerciales sur l'Accord de Paris.

## RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- En mai 2022, le gestionnaire a voté pour la résolution « Follow This » des actionnaires afin que Phillips 66 fixe et publie des objectifs de réduction liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des opérations et des produits énergétiques de l'entreprise (Scopes 1 – 3). Ce vote a été soutenu par 36 % des actionnaires.
- En 2022, Phillips 66 a annoncé l'ajout d'un objectif de réduction 1 + 2 pour 2050. Ils visent une réduction de 50 % des actifs exploités.
- Le gestionnaire s'est entretenu avec Phillips 66 sur les objectifs de l'engagement en juin et novembre 2022, en mettant l'accent sur l'allocation du capital, la rémunération des dirigeants et l'analyse des scénarios.
- En matière de rémunération, Phillips 66 a annoncé vouloir développer certaines activités liées aux paramètres de rémunération (comme le Rodeo Renewed Project) en 2023 pour pouvoir présenter aux actionnaires des données additionnelles et plus spécifiques. L'inclusion de paramètres climatiques dans la STIP ne semble pas encore être à l'ordre du jour.
- Le dernier rapport annuel inclut pour la première fois des références à la réalisation d'analyses de scénarios climatiques dont les scénarios AIE SDS et AIE zéro émission nette. Toutefois, Phillips 66 ne dévoile pas de détails sur leur analyse arguant que les processus et technologies spécifiques sont hautement concurrentiels.

## PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre le dialogue avec l'entreprise afin de l'encourager à persévérer dans ses progrès en matière de réduction des émissions et sa stratégie de décarbonation.



## ENTREPRISE

Phillips 66 est une entreprise du secteur de l'énergie avec des activités de « midstream », de produits chimiques, de raffinage, et de marketing et de spécialités.

## PAYS

États-Unis

## SECTEUR

Pétrole et gaz

## CAPITALISATION BOURSIÈRE

Grande capitalisation

## ENJEU

Limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5°C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle.

## MATÉRIALITÉ

La matérialité provenait en partie de la définition d'ambitions en accord avec Paris.

## RISQUE

Le risque que la stratégie en matière de changement climatique ne soit pas suffisamment alignée sur l'accord de Paris ou ne permette pas d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

## RECHERCHE ESG DE MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : A (ESG MSCI)

## DATE D'ENGAGEMENT

Mai 2021

## DERNIÈRE MISE À JOUR

Décembre 2022



## National Grid

## CRITÈRES D'ENGAGEMENT

En tant que fournisseur d'énergie, National Grid a reconnu la contribution positive que l'entreprise peut apporter à la lutte contre le changement climatique. L'engagement collaboratif à travers Climate Action 100+ (CA100+) vise à stimuler davantage National Grid dans sa transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone.

## CONTEXTE

Dans le cadre de l'initiative CA100+, le gestionnaire a rejoint l'engagement de collaboration avec National Grid. L'entreprise aligne actuellement sa stratégie sur un objectif zéro net d'ici 2050, un engagement pris dès 2019. Cependant, le gestionnaire ne dispose pas d'une couverture exhaustive des émissions Scope 3 dans cet engagement zéro net, car l'entreprise applique cet objectif uniquement à ses propres opérations. Ces objectifs doivent également être intégrés dans la rémunération afin d'aligner davantage la direction de l'entreprise sur ses ambitions de décarbonation.

## THÈME DE L'ENGAGEMENT

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. National Grid reconnaît le climat comme un aspect déterminant de sa stratégie globale et est ouvert à l'engagement et à la transparence.

E

S

G

## DÉVELOPPEMENT

Neutre

## ÉTAPE



## OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

Dans le cadre de CA100+ :

- x Confirmer l'engagement d'aligner les activités sur le trajet 1,5°C : en ce compris l'alignement des objectifs transitoires de réduction des émissions et un objectif à long terme d'émissions absolues pour l'énergie vendue ou distribuée (Scope 3, catégories 3 et 11).
- x Établir des plans pour s'aligner aux standards SBTi sur 1,5°C et tout plan d'investissement pour réaliser ce qui précède, en ce compris l'infrastructure électrique et les systèmes de distribution nécessaires.
- x Établir des plans pour assurer une transition juste et équitable et supprimer de façon responsable l'infrastructure de transport des combustibles fossiles.
- x Préciser les principaux freins à la politique rencontrés par l'entreprise dans la réalisation de ce qui précède et les actions spécifiques requises par d'autres pour y répondre.

## RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- x A rejoint l'engagement collaboratif dans le cadre de l'initiative CA100+ en septembre 2020. National Grid a répondu au courrier concernant le standard zéro net de CA100+, se félicitant de la pression qu'elle met sur l'action climatique et ses avancées.
- x En mai 2022, les responsables de groupe de CA100+ ont mené un entretien téléphonique avec National Grid pour évoquer la stratégie climatique de l'entreprise.
- x En décembre 2022, le gestionnaire a signé un courrier adressé à la présidente du conseil, Paula Reynolds, comme appel d'un investisseur à renforcer l'engagement et la collaboration en vue de l'accélération de la transition vers une énergie plus propre et plus sûre à l'avenir.

## PROCHAINES ÉTAPES

- x Poursuivre l'engagement collaboratif avec CA100+ sur les objectifs d'engagement en suspens pour National Grid.



## ENTREPRISE

National Grid est une entreprise énergétique qui fournit de l'électricité et du gaz à ses clients, à travers trois secteurs d'activité : Transport d'électricité au Royaume-Uni, Transport de gaz au Royaume-Uni et Réglementation aux États-Unis.

## PAYS

Royaume-Uni

## SECTEUR

Services publics

CAPITALISATION  
BOURSIÈRE

Grande capitalisation

## ENJEU

Limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5°C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle.

## MATÉRIALITÉ

La matérialité provenait en partie de la définition d'ambitions en accord avec Paris.

## RISQUE

Le risque que la stratégie en matière de changement climatique ne soit pas suffisamment en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris ou ne permette pas d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

RECHERCHE ESG DE  
MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : AAA (ESG MSCI)

## DATE D'ENGAGEMENT

Septembre 2020

## DERNIÈRE MISE À JOUR

Décembre 2022





## CRITÈRES D'ENGAGEMENT

Engager Iberdrola sur sa stratégie de lutte contre le changement climatique et son alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Iberdrola a pris des engagements et divulgué des informations importantes sur le sujet. Toutefois, le gestionnaire souhaiterait d'autres améliorations de la planification des scénarios climatiques de l'entreprise.

## CONTEXTE

Iberdrola est une entreprise énergétique mondiale et le plus grand producteur d'énergie éolienne. L'entreprise s'est engagée sur l'objectif d'atteindre la neutralité carbone de ses activités de génération et de distribution d'électricité et de sa consommation propre en 2030 (scopes 1 et 2) et d'arriver à zéro émission nette dans toutes ses activités (y compris le scope 3) en 2040. Pour y arriver, l'entreprise a récemment accéléré son plan d'investissement 2025 déjà publié. Près de 35 milliards d'euros d'investissement entre 2023 et 2025 seront désormais dédiés en premier lieu à l'énergie renouvelable.

## THÈME DE L'ENGAGEMENT

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. Iberdrola reconnaît et convient que toutes les parties prenantes doivent agir face au défi du changement climatique. C'est pourquoi l'entreprise a publié des informations détaillées sur sa stratégie en matière de changement climatique.

E

S

G

## DÉVELOPPEMENT

Neutre

## ÉTAPE



## OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

- x Divulguer plus d'informations sur les risques climatiques physiques dans l'analyse des scénarios climatiques de l'entreprise, afin que les investisseurs puissent évaluer ses risques physiques.
- x Les paramètres de durabilité dans la rémunération des dirigeants devraient représenter la même pondération que les paramètres financiers.

## RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- x L'engagement a commencé au dernier trimestre de 2020. Iberdrola continue à tenir compte des points du questionnaire sur le changement climatique, ce qui a constitué un bon point de départ pour les discussions en 2022. Ceci comprenait notamment des demandes sur les rapports CO2, la rémunération, et les publications TCFD.
- x En novembre 2022, Iberdrola a annoncé une accélération de ses objectifs climatiques pour 2030 en développant sa feuille de route 2025 et en tendant vers un réseau planifié d'actifs renouvelables à plus de 80 %, ce que des investissements extensifs entre 2026 et 2030 doivent rendre possible.
- x Également en novembre 2022, le CFO d'Iberdrola a visité les bureaux de Van Lanschot Kempen à Amsterdam, ce qui a permis d'aborder les sujets ESG. L'ajustement des paramètres de rémunération 2023 pour tenir compte de l'accélération des objectifs climatiques stratégiques a été confirmé.
- x MSG ESG a adressé à Iberdrola un « carton orange » pour leur système de score controversé depuis 2012 dans le dossier Pires Dam. Il a été demandé quelles solutions internes ont été mises en place depuis pour éviter un autre événement de cette amplitude.

## PROCHAINES ÉTAPES

- x Comme Iberdrola a encore accéléré sa stratégie d'action pour le changement en 2022, le gestionnaire s'engagera encore avec Iberdrola pour en suivre la mise en œuvre.



## ENTREPRISE

Iberdrola est un opérateur mondial de distribution d'électricité dont le portefeuille comprend les secteurs de l'énergie hydraulique, éolienne, du gaz naturel et du nucléaire.

## PAYS

Espagne

## SECTEUR

Services publics

## CAPITALISATION BOURSIÈRE

Grande capitalisation

## ENJEU

Limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5°C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle.

## MATÉRIALITÉ

La matérialité provenait en partie de la définition d'ambitions en accord avec Paris.

## RISQUE

Le risque que la stratégie en matière de changement climatique ne soit pas suffisamment alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris ou ne permette pas d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

## RECHERCHE ESG DE MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : Liste de surveillance  
Notation ESG : AAA (ESG MSCI)

## DATE D'ENGAGEMENT

Novembre 2020

## DERNIÈRE MISE À JOUR

Décembre 2022



## CRITÈRES D'ENGAGEMENT

L'industrie automobile est confrontée à une pression croissante pour la transformation, due au renforcement des législations sur les émissions des véhicules, à l'évolution des préférences des consommateurs et à la concurrence accrue des véhicules électriques.

## CONTEXTE

L'Union européenne vise une économie neutre en carbone d'ici 2050. L'industrie automobile représente l'un des secteurs qui devront se transformer. BMW pourrait se voir infliger des amendes si elle ne réduit pas les émissions moyennes de sa flotte européenne et conformément à la réglementation. Bien que l'entreprise ait réduit les émissions de sa flotte, le rythme historique de ces réductions s'est avéré insuffisant. L'entreprise a amélioré ses objectifs de Scope 1 et 2 et de réduction des émissions au cours des dernières années.

## THÈME DE L'ENGAGEMENT

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. L'engagement est axé sur les thèmes de l'action climatique, ainsi que de la consommation et de la production responsables.

E

S

G

## DÉVELOPPEMENT

## ÉTAPE

Positif



## OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

x Veiller à ce que BMW poursuive ses efforts pour réduire davantage ses émissions, en particulier du Scope 3, et se mette en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris.

## RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- x MSCI ESG a relevé la notation de BMW de « A » à « AA » en décembre 2022 et l'évaluation de BMW par Climate Action 100+ s'est améliorée. Désormais, l'entreprise répond à tous les critères liés à l'ambition zéro net en 2050 (au plus tard) et aux objectifs à long terme.
- x L'amélioration vient du fait que l'ambition climatique de BMW couvre maintenant ses émissions les plus importantes du scope 3.
- x BMW est le premier constructeur automobile allemand à rejoindre la campagne SBTi « Business Ambition for 1.5°C ». Cela inclut leur engagement à atteindre la neutralité carbone tout au long de la chaîne de valeur au plus tard en 2050.
- x L'objectif à long terme de l'entreprise est aligné sur Paris, dans le but de limiter le réchauffement climatique global à 1,5°C.

## PROCHAINES ÉTAPES

- x Le gestionnaire continuera à surveiller la manière dont l'entreprise va progresser pour être en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris.
- x Le gestionnaire se concentrera sur les indicateurs de Climate Action 100+ selon lesquels BMW ne remplit pas (tous) les critères et, dans certains cas, reste à la traîne de ses pairs, notamment pour les objectifs à court et moyen termes, l'alignement de l'allocation du capital, les KPI climatiques et la rémunération des dirigeants.



## ENTREPRISE

BMW AG fabrique et vend des voitures et des motos de luxe dans le monde entier.

## PAYS

Allemagne

## SECTEUR

Automobile

## CAPITALISATION BOURSIÈRE

Grande capitalisation

## ENJEU

Limiter l'empreinte CO<sub>2</sub>e pour lutter contre le changement climatique.

## MATÉRIALITÉ

Compte tenu de la nécessité d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, les constructeurs automobiles devront réduire l'empreinte CO<sub>2</sub>e de leur parc.

## RISQUE

Plusieurs pays ont déjà annoncé leur intention d'interdire la vente de véhicules MCI d'ici 2030.

## RECHERCHE ESG DE MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : AA (ESG MSCI)

## DATE D'ENGAGEMENT

2020

## DERNIÈRE MISE À JOUR

Décembre 2022



# ENGAGEMENT FACTSHEET

## Lonza Group AG

### CRITÈRES D'ENGAGEMENT

Le gestionnaire engage les entreprises dans lesquelles il investit à intégrer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans leurs activités. C'est pourquoi le gestionnaire estime que la fixation d'objectifs de réduction des émissions scope 3 par Lonza constituerait une étape importante dans la transition de leur chaîne de valeur vers le zéro net. Le gestionnaire est engagé avec Lonza afin de vérifier si cette demande est réalisable à court terme.

### CONTEXTE

Lonza a fixé des objectifs clairs de réduction de son intensité carbone basés sur les scopes d'émissions 1 et 2. À terme, l'entreprise vise des émissions de GES zéro net en 2050 et a établi une feuille de route pour y parvenir. Malheureusement, elle se limite aux scopes 1 et 2. Lonza prévoit d'établir un objectif sur une base scientifique dans les 2 ans. Pour l'entreprise, le scope 3 concerne surtout les biens et services achetés.

### THÈME DE L'ENGAGEMENT

Environnement. Un effort maximal est nécessaire pour éviter une augmentation de la température moyenne mondiale de +1,5°C. L'engagement est axé sur les thèmes de l'action climatique et de la réduction des émissions.

E

S

G

### DÉVELOPPEMENT

Positif

### ÉTAPE



### OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

- x Objectifs de réduction des émissions scope 3.

### RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- x Lonza travaille actuellement à un plan scope 3.
- x L'entreprise a également commencé à mesurer et à déclarer les émissions de scope 3.
- x Lonza souhaite acquérir ses matériaux auprès de fournisseurs responsables qui respectent des standards de conformité stricts et disposent de plans d'action visant à réduire leurs émissions, leurs déchets et leurs ressources naturelles conformément à ses attentes.

### PROCHAINES ÉTAPES

- x Le gestionnaire a demandé si ces objectifs seront intégrés au plan et un calendrier de réalisation.
- x Lonza n'a pas encore apporté de réponse claire à la question et le gestionnaire attend le rapport sur l'investissement 2022 pour voir si des mises à jour ont été faites avant de poursuivre l'engagement.



### ENTREPRISE

Lonza est une entreprise multinationale manufacturière pour les secteurs pharmaceutique, biotechnologique et alimentation.

### PAYS

Suisse

### SECTEUR

Soins de santé

### CAPITALISATION BOURSIÈRE

Moyenne capitalisation

### ENJEU

Limiter l'empreinte CO<sub>2</sub>e pour lutter contre le changement climatique.

### MATÉRIALITÉ

La matérialité provenait en partie de la définition d'ambitions en accord avec Paris.

### RISQUE

Le risque que la stratégie en matière de changement climatique ne soit pas suffisamment alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris ou ne permette pas d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

### RECHERCHE ESG DE MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : AAA (ESG MSCI)

### DATE D'ENGAGEMENT

Avril 2022

### DERNIÈRE MISE À JOUR

Juin 2022



## CRITÈRES D'ENGAGEMENT

Coloplast a établi des objectifs de développement durable mais ceux-ci ne concernent pas la rémunération. Le gestionnaire a estimé que la possibilité d'intégrer les objectifs de développement durable dans les KPI annuels ou par l'octroi conditionnel d'options d'achat d'actions existait. Les relations avec les investisseurs ont indiqué en mai 2021 que Coloplast y travaillait. Le gestionnaire a indiqué clairement qu'il souhaitait que le projet intègre la rémunération, pour renforcer le lien entre les objectifs de développement durable et la rémunération. « Ce qui est mesuré et récompensé sera géré. »

## CONTEXTE

Coloplast avait introduit des KPI de développement durable dans son plan stratégique 2025 relatif à l'emballage, aux émissions et aux opérations responsables. Le plan de motivation de l'entreprise ne tenait compte que de KPI annuels financiers (50 % de croissance organique et 50 % de marge EBIT). Les plans d'options étaient octroyés sans conditions et les options pouvaient être exercées après 3 ans. L'entreprise affiche l'ambition de créer de la valeur à long terme pour toutes ses parties prenantes.

## THÈME DE L'ENGAGEMENT

Gouvernance relative à la rémunération des dirigeants.

E

S

G

## DÉVELOPPEMENT

### Positif

## ÉTAPE



## OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

- x Intégration d'objectifs de développement durable dans la rémunération des dirigeants.

## RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT

- x Refonte en 2021 de la structure de motivation à court terme pour la direction afin d'inclure un ou plusieurs objectifs de développement durable.
- x Coloplast concentre son approche durable sur la réduction des émissions de GES, dont l'objectif est mesuré en fonction du nombre de nouveaux projets de réduction des émissions.
- x Les objectifs de développement durable affichent une pondération combinée de 10 %.

## PROCHAINES ÉTAPES

- x Il s'agit d'une étape importante pour Coloplast, mais la pondération de 10 % reste faible. Le gestionnaire prône une pondération identique des KPI financiers et de développement durable dans la rémunération.
- x Potentiel d'engagement supplémentaire pour renforcer le lien entre objectifs de développement durable et rémunération.



## ENTREPRISE

Coloplast est une entreprise qui conçoit, commercialise et vend des produits de soins intimes à des personnes souffrant de maladies de nature privée et personnelle.

## PAYS

Danemark

## SECTEUR

Soins de santé

## CAPITALISATION BOURSIÈRE

Moyenne capitalisation

## ENJEU

Alignement de la rémunération avec le développement durable.

## MATÉRIALITÉ

L'alignement des intérêts entre les objectifs de la direction et ceux de l'entreprise représente un levier matériel de renforcement des objectifs de développement durable.

## RISQUE

Si la rémunération n'est pas liée aux objectifs de développement durable de l'entreprise, la direction peut être moins encline/motivée à les atteindre.

## RECHERCHE ESG DE MSCI

Pacte Mondial de l'ONU : adoption  
Notation ESG : AA (ESG MSCI)

## DATE D'ENGAGEMENT

Mai 2021

## DERNIÈRE MISE À JOUR

Février 2022



## Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette présentation sont uniquement fournies à des fins générales.

Votre situation particulière n'a pas été prise en compte. Par conséquent, il est conseillé de ne pas agir immédiatement sur la base de ces informations et de demander l'avis d'un professionnel avant d'entreprendre toute action.

La reproduction totale ou partielle des informations contenues dans cette publication sous quelque forme que ce soit est interdite sans l'accord écrit préalable de Van Lanschot Bevek NV.

## Autres informations

Van Lanschot Bevek NV est une société d'investissements à capital variable et à compartiments divers, de droit belge, ayant opté pour des investissements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE et qui est régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses investissements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif remplissant les conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes d'investissements en titres de créance.

















La société de gestion de Van Lanschot Bevek NV est CADELAM NV, statutairement établie à Jan Van Rijswijklaan 178, 2020 Anvers.

La gestion financière et commerciale de Van Lanschot Bevek NV a été déléguée par CADELAM NV à Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, statutairement établie à Desguinlei 50, 2018 Anvers. Van Lanschot Kempen NV Belgique est la succursale belge de Van Lanschot Kempen NV, statutairement établie à Hooge Steenweg 29, 5211 JN 's Hertogenbosch, Pays-Bas.

# Annexe

# Liste des engagements (1)

Le gestionnaire s'engage auprès des entreprises sur un large éventail de sujets stratégiques, de gouvernance, financiers et de durabilité, et travaille à la fois directement et en collaboration avec d'autres investisseurs partageant les mêmes idées, le cas échéant. Voici la liste complète des 18 engagements directs du gestionnaire dans 16 entreprises à partir de 2022 :

Raison sociale	Localisation	Secteur	Type d'engagement	Thème	Étape
Alphabet	États-Unis	Services de communication	Changement		
Coloplast	Danemark	Soins de santé	Changement		
Iberdrola	Espagne	Services publics	Changement		
Lonza Group	Suisse	Soins de santé	Changement		
Marsh & McLennan	États-Unis	Financières	Changement		
Nike	États-Unis	Biens de consommation cyclique	Changement		
Nordea	Suède	Financières	Changement		
Phillips 66	États-Unis	Énergie	Changement		

## LÉGENDE



Environnement




















Thèmes sociaux



Gouvernance

# Liste des engagements (2)

Raison sociale	Localisation	Secteur	Type d'engagement	Thème	Étape
Union Pacific Corp	États-Unis	Industrie	Changement		
TotalEnergies	France	Énergie	Changement		
BMW	Allemagne	Biens de consommation cyclique	Les deux		
National Grid	Royaume-Uni	Services publics	Les deux		
Croda	Royaume-Uni	Matériaux	Sensibilisation		
Deere & Co	États-Unis	Industrie	Sensibilisation		
NN Group	Pays-Bas	Financières	Sensibilisation	 	
Novozymes	États-Unis	Matériaux	Sensibilisation		

## LÉGENDE



Environnement



Thèmes sociaux



Gouvernance

